Met52®

granulé

insecticide biologique

Nom de la préparation : Met52® Granulé
AMM n° : 2110055
Formulation : granulés
Substance active : *Metarhizium anisopliae* var. *anisopliae* F52 Teneur en substance active : 9 x 10⁸ UFC/KG

Sans classement toxicologique
Avertissement : Contient du *Metarhizium anisopliae*. Les microorganismes peuvent provoquer des réactions de sensibilisation.

DAR : 2 jours

Utilisable en agriculture biologique, conformément au règlement (CE) N° 834/2007.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Cultures autorisées	Doses d'application autorisées	Nombre d'applications autorisées
Arbres et arbustes d'ornement	• 0,5 kg par m³ de substrat, correspondant à la dose de 150 kg/ha et à 300 m³ de substrat/ha • 50-150 kg/ha par incorporation au sol	2 maximum
Cultures florales diverses	• 0,5 kg par m³ de substrat, correspondant à la dose de 150 kg/ha et à 300 m³ de substrat/ha • 50-150 kg/ha par incorporation au sol	2 maximum
Fraisiers, framboisiers	• 500 g par m³ de substrat, correspondant à la dose de 150 kg/ha et à 300 m³ de substrat/ha • 50-150 kg/ha par incorporation au sol, appliquer dans le rang de végétation	2 maximum
Myrtilliers, cassissiers et groseilliers	• 500 g par m³ de substrat, correspondant à la dose de 150 kg/ha et à 300 m³ de substrat/ha • 50-150 kg/ha par incorporation au sol, appliquer dans le rang de végétation	3 maximum

Mesures de précaution :

Lors de l'emploi :
- Porter des gants, un vêtement de protection approprié et un masque anti-poussière (masque avec filtre P3) lors de l'utilisation de la préparation
- Ne pas respirer les poussières
- Eviter le contact avec la peau et les yeux

Lors du stockage :
- Conserver hors de la portée des enfants
- Conserver la préparation dans un endroit frais et bien ventilé, de préférence à 4 °C
- Ne pas exposer la préparation directement aux rayons du soleil
- Conserver la préparation dans son emballage d'origine
- Tenir les emballages hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation

Après emploi :
- Utiliser les emballages ouverts dès que possible
- Ne pas réemployer les emballages pour toute autre utilisation
- Nettoyer tous les équipements
- Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

Conditions d'emploi :

La préparation Met52® Granulé est autorisée exclusivement pour les usages suivants : en produit de traitement des supports de culture ou du sol pour le contrôle des otiorhynques sur arbres et arbustes d'ornement, cultures florales diverses, ainsi que sur fraisiers, framboisiers, myrtilliers, cassissiers et groseilliers.

Les conditions d'utilisation de la préparation, compte-tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées, permettent de respecter la limite maximale de résidus en recommandant un délai avant récolte de 2 jours.

Dégâts et contrôle des otiorhynques :
Les otiorhynques sont des insectes ravageurs répandus dans les pépinières ornementales, les cultures florales, et les cultures de fraises, framboises et petites baies. Les adultes causent des dégâts sur les parties aériennes des plantes en s'alimentant des bords de feuilles. Tandis que les larves se nourrissent des organes souterrains tels que les racines, ce qui entraîne une diminution de leur quantité et qualité. Ces dégâts ont pour conséquence le dépérissement voire la mort de la plante, en particulier sous un climat sec ou chaud.

Met52 Granulé contient des spores de *Metarhizium anisopliae* var. *anisopliae* F52 (2% w/w), un champignon entomopathogène naturellement présent dans l'environnement (sol et insectes) et non modifié génétiquement. Les spores de *Metarhizium anisopliae* F52, une fois en contact avec l'otiorhynque au stade d'œuf ou de larve, germent à la surface de l'insecte, pénètrent à l'intérieur de celui-ci et s'y développent. De nouvelles spores se forment alors à partir du filament de mycélium et émergent de la larve morte.

Mode d'emploi :
Bien mélanger Met52 Granulé avec le support de culture ou le sol.

Pour les plantes en containers de petite taille, il est important de s'assurer du bon mélange de la préparation au substrat.

Pour les applications en plein champ, appliquer dans le rang de végétation.

La préparation peut être utilisée à tous les stades de croissance des cultures concernées, de la propagation au rempotage final.

Répandu dans le substrat ou le sol, le produit agit pendant toute une saison sur l'otiorhynque à tous les stades de développement précédant le stade adulte.

Recommandations particulières :
Si la motte des racines n'est pas traitée avec Met52 Granulé lors du rempotage, l'efficacité peut se révéler insuffisante. C'est pourquoi il est préférable de bien secouer la motte des racines et d'utiliser du substrat (terreau) traité pour le rempotage.

En cas d'infestation massive, le traitement des otiorhynques adultes est également nécessaire avec des préparations appropriées et autorisées pour l'usage concerné.

Toute exposition inutile des insectes non cibles est à éviter.

Conditions optimales et influences négatives sur l'efficacité :
L'action phytosanitaire est optimale à des températures comprises entre 15 °C et 30 °C.

Met52 Granulé peut être utilisé à des températures inférieures à 15 °C. Le mycélium et les spores conservent leur vitalité, mais la sporulation et l'infection aux différents stades de développement de l'otiorhynque diminuent. Au-dessus de 30 °C, la vitalité du mycélium et des spores diminue également.

Les spores sont insensibles au froid, même aux fortes gelées. Par contre, les spores meurent à des températures supérieures à 48 °C.

L'efficacité de Met52 Granulé est affaiblie par des conditions extrêmement humides.

Produit pour les professionnels : respectez les conditions d'emploi

EMBALLAGE
STORL

Cet emballage est considéré comme un déchet industriel, à condition qu'il soit rincé selon les prescriptions légales.

Ce mode d'emploi a été rédigé en tenant compte des dernières évolutions des données dont nous disposons à ce jour.

Les données concernant les propriétés et les applications de la préparation sont basées sur des expériences acquises après des années de recherches minutieuses. De nombreux facteurs sur lesquels Novozymes Biologicals FR n'a aucune prise, dont l'entreposage, le transport, le mode d'application, le mode de production, le dosage etc., peuvent avoir une incidence sur l'action de la préparation. Novozymes Biologicals FR décline toute responsabilité en rapport avec ces facteurs.

Situation au : 16/06/2011

® Met52 est une marque déposée de Novozymes A/S. © 2011 Novozymes. Tous droits réservés. 11184 08.11

Insecticide biologique destiné à protéger les arbres et arbustes d'ornement, les cultures florales, ainsi que les fraisiers, framboisiers, myrtilliers, cassissiers et groseillers.

Lire l'étiquette avant utilisation

Numéro de lot de fabrication

novozymes®
Rethink Tomorrow

Novozymes Biologicals FR S.A.
Parc Techno. des Grillons
60, route de Sartrouville
Bâtiment 6
78230 LE PECQ
France
Tel : +33 1 30 15 28 40

Poids net
10 kg

FRANCE